



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

L'an deux mille quinze, le lundi 28 septembre à 18h00 heures, le Conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le mardi 22 septembre conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

**Etaient présents :**

M. SBRAGGIA, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, Mme BIANCAMARIA, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, Adjoints au Maire.

Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, Mme JEANNE, M. FILONI, M. CASTELLANA, Mme SICHU, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, M. FERRARA, Mme FALCHI, M. BACCI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. CHAREYRE, M. LUCIANI, M. CIABRINI, M. LEONETTI, Mme RICHAUD, Conseillers municipaux.

**Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :**

Mme RUGGERI-ZANETTACCI	à	M. MARCANGELI
M. VOGLIMACCI	à	Mme CORTICCHIATO
Mme BERNARD	à	M. SBRAGGIA
Mme SANTONI-BRUNELLI	à	Mme OTTAVY
Mme FELICIAGGI	à	M. PAOLINI
Mme ZUCCARELLI	à	M. VANNUCCI
M. DELIPERI	à	Mme FLAMENCOURT
Mme GRIMALDI D'ESDRA	à	Mme RICHAUD
Mme SIMONPIETRI	à	M. LUCIANI

**Etaient absents :**

M. CAU, M. RENUCCI, Mme GUIDICELLI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	35
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. CHAREYRE est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Séance du lundi 28 septembre 2015

Délibération N°2015/ 320

**Définition de la rémunération des vacataires chargés de la mise en œuvre des Temps  
d'Activité Périscolaire.**

**Monsieur le maire expose à l'assemblée :**

La Ville d'Ajaccio a mis en place une nouvelle organisation des Temps d'Activité Périscolaire pour l'année scolaire 2015-2016. Elle a souhaité proposer certaines activités à des intervenants extérieures.

Un appel à projet a été réalisé auprès des associations et d'intervenants particuliers rémunérés sous forme de vacations.

Au regard des propositions retenues, il est proposé de fixer le taux horaire de la vacation à 22€ pour l'année scolaire.

Considérant que des besoins nouveaux se font jour en raison de la mise en place des rythmes scolaires ;

Considérant que le personnel d'animation ne peut répondre intégralement à la réalisation des temps d'activité périscolaire ;

**IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL**

D'autoriser Monsieur le maire à fixer à 22 € net le taux horaire de la vacation pour les animateurs des Temps d'Activité Périscolaire (pour un nombre de 40 vacataires).

**LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**Oui l'exposé de Mme Rose-Marie OTTAVY SARROLA, adjointe déléguée  
Et après en avoir délibéré**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 28 septembre 2015,

**AUTORISE**

**A l'unanimité de ses membres présents ou représentés**

Monsieur le maire à fixer le taux horaire de la vacation à 22€ pour les intervenants de l'année scolaire 2015-2016.

**DECIDE**

D'imputer les dépenses sur les crédits ouverts au budget de l'exercice 2015.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Ville et d'un affichage en Mairie.

**FAIT ET DELIBÉRÉ À AJACCIO, le jour, mois et an que dessus  
(suivent les signatures)**

**POUR EXTRAIT CONFORME**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20150928-2015\_320-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/10/2015

Publication : 05/10/2015

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation



**LE DEPUTE-MAIRE**  
  
**Laurent MARCANGELI**